

DAAC

Délégation académique Aux arts et à la culture



Revisiter la place des femmes dans l'histoire de l'art

Parcours EAC 2023-2024
DAAC/PARTENAIRES

Descriptif du projet : ce projet est conçu comme un parcours croisé entre le Musée des Beaux-Arts et la Maison de la Danse autour d'une œuvre chorégraphique de Gaëlle Bourges : *(La bande à) Laura*. Une manière pour les élèves de (re)visiter et de s'interroger avec des artistes et des médiateurs sur la place des femmes dans l'histoire de l'art.

Public visé : collèges et lycées (LGT, LP)

Nombre d'établissements et/ou classes concernés : 5 établissements / 1 classe par établissement

Type projet : classe entière

Territoire : indiquer le périmètre du projet : Académie

Objectifs partagés :

objectifs de l'EAC : rencontre, pratique, connaissance.

RENCONTRER : Faire l'expérience du spectacle : découverte de la pièce (*La bande à*) *Laura* de Gaëlle Bourges à la Maison de la Danse ; faire l'expérience du Musée en traversant les collections et les œuvres en écho à la pièce. Rencontrer des médiateurs et des artistes.

PRATIQUER : Éprouver de manière sensible les questions soulevées par la pièce à travers des ateliers de danse ; incarner et revisiter par le corps les tableaux présentés dans le spectacle. Développer l'écoute, de soi et du groupe.

CONNAÎTRE : Enrichir sa culture visuelle et chorégraphique à travers une visite d'exposition et une vidéoconférence. Interroger la place des artistes, des femmes en général dans la société du XIX^e siècle : apports historiques

Objectifs généraux travaillés par votre proposition :

- Se déplacer dans les domaines pour offrir des repères culturels aux élèves :
- S'appuyer sur la découverte d'un spectacle et la visite d'une exposition pour aborder et analyser des questions de société.
- Participer à l'amélioration du climat scolaire par la lutte contre les stéréotypes, la réflexion sur l'égalité filles / garçons.

Objectifs spécifiques disciplinaires : à relier aux programmes en fonction des enseignants engagés dans le projet.

Intervenants:

Marion Coutel, Olivier Chervin, service des publics Maison de la Danse

Service des publics Musée des Beaux -Arts

un artiste pour les ateliers de pratique danse.

Carisa Bledsoe et Gaëlle Bourges artistes, interprète et chorégraphe, médiatrices et conceptrices de la visite au MBA.

Nombre total d'heures d'intervention : 5h dans les structures culturelles + 1h spectacle

Durée et modalités des interventions :

- spectacle MDLD : 1h / - visite MBA : 1h30 / - Vidéoconférence + visite MDLD : 1h30 / - Atelier de pratique danse : 2h

Contenus des interventions :

- Spectacle (La Bande à) Laura de G. Bourges à la MDLD
- Visite d'exposition au MBA imaginée par la compagnie, en résonance au spectacle sur la place des femmes dans l'art.
- Vidéoconférence « À la croisée des arts » + visite de la structure à la MDLD
- Atelier de pratique danse

Contenus de la proposition :

Le projet se décline autour d'un spectacle qui aborde la question de la place des femmes dans l'art, et plus largement dans la société du XIXe siècle. Il peut trouver un écho dans différentes disciplines (histoire, EMC, arts plastiques, français, EPS) et être une occasion de concevoir un projet pluridisciplinaire. Il conjugue pratique et apports théoriques, à même de nourrir un travail plus approfondi et des prolongements en classe. Des ajustements seront opérés en fonction du projet pédagogique spécifique de chaque classe.

calendrier	déroulé du projet
De novembre 2023 à février 2024	Novembre-décembre : visite du MBA Décembre : spectacle Janvier-février : Vidéo-conférence + visite de la Maison de la Danse + ateliers de pratique (ce planning est donné à titre indicatif, il est susceptible de modifications dans l'ordre des différentes interventions en fonction des besoins et de la co-construction avec les établissements)

Valorisation:

L'équipe de médiation de la MDLD pourra proposer des pistes de travail via numeridanse.tv et datadanse. Les travaux des élèves, qui prendront des formes différentes suivant les prolongements en classe, pourront être valorisés et partagés par les classes participantes par le biais d'une plateforme numérique.

BUDGET (par classe)

Dépenses :

- interventions artistiques (5h à 65€/h) : 325€
- frais de transports éventuels
- billetterie spectacle et visite chorégraphiée au musée

Recettes:

- part établissement : 50€ + prise en charge des frais de transports éventuels
- subvention DAAC à demander sur plateforme Adage : 275€
- Pass culture scolaire part collective : billetterie spectacle et visite chorégraphiée

NB – transports:

Les frais de transports sont à la charge de l'établissement :

- > Pour les **collèges de la métropole de Lyon** les transports des sorties scolaires sont gratuits, voir le formulaire suivant https://www.tcl.fr/sites/default/files/2021-06/FormulaireSortiesScolairesTCL 0621.pdf
- > Pour les **collèges hors métropole** : voir avec le chef d'établissement pour bénéficier des moyens alloués par les départements.
- > Pour les lycées : faire une demande auprès de la région via leur appel à projet 2023-2024.

Pass culture scolaire part collective (de la 6ème à la terminale) :

Une offre comprenant la billetterie spectacle et visite chorégraphiée au musée sera proposée aux établissements. Il n'est pas encore possible d'en indiquer le montant.

Ressources à disposition : dossier pédagogique conçu par les deux professeure relais du MBA et de la MDLD **Ressources numériques** : les sites numeridanse.tv et Data-danse

Contacts:

De la structure : Marion Coutel, Relations avec les publics Secteurs scolaire et universitaire, m.coutel@maisondeladanse. 04 72 78 18 18

De la DAAC : Anouk Médard, chargée de mission Danse et Arts du mouvement, anouk.medard@ac-lyon.fr

La Maison de la Danse souhaite une prise de contact préalable au projet pour valider la candidature de la classe.

POUR S'INSCRIRE

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE



ADAGE: Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.

,

Pour ce projet, les inscriptions se feront du 25 avril au

22 mai 2023

SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification àpartir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur



>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

RUBRIQUES À RENSEIGNER



Titre du projet : Revisiter la place des femmes dans l'histoire de l'art

Description : ce projet est conçu comme un parcourscroisé entre le Musée des Beaux-Arts et la Maison de la Danse autour d'une œuvre chorégraphique de Gaëlle Bourges : *(La bande à) Laura*

Partenaires : Maison de la danse et Musée des Beaux-arts

Domaine(s)

Danse + Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués



5 classes de collège ou lycée (LGT, LP) 1 classe par établissement

6. Le budget prévisionnel

<u>Dépenses : </u>

- interventions artistiques (5h à 65€/h) : 325€
- frais de transports éventuels
- billetterie spectacle et visite chorégraphiée au musée

Recettes:

- part établissement : 50€ + prise en charge des frais de transports éventuels
- subvention DAAC à demander sur plateforme Adage : 275€
- Pass culture scolaire part collective : billetterie spectacle et visite chorégraphiée

IMPORTANT

A la fin de l'appel à projets le 22 mai 2023 et dès que les commissions académiques se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans ADAGE et les notifications envoyées par la DOS seront disponibles dans les établissements début juillet 2023.

Seule l'adresse nominative académique (pré<u>nom.nom@ac-lyon.fr</u>) est autorisée par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boite mail.

Les chefs d'établissements et les inspecteurs doivent valider et éventuellement classer les projets entre le 22 mai et le 29 mai 2023. Sans cette validation, les projets ne seront pas examinés en commission.



Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse Région académique Auvergne-Rhône Alpes - Académie de Lyon Délégation académique aux arts et à la culture 92 rue de Marseille 69007 Lyon

Tél: 04 72 80 64 41 / Courriel: daac@ac-lyon.fr